



Planification annuelle 2020-2021

2^e année du primaire

À l'intention des parents



BARÈME DE L'ÉCOLE SAINT-CLÉMENT-EST

Dans le développement de la compétence, votre enfant :

Jugement %	Légende	Ce que signifie ...
A+/100	L'élève dépasse les attentes prévues à l'étape.	<ul style="list-style-type: none"> • Dans toutes les tâches, l'élève dépasse les attentes de l'enseignant. • L'élève est autonome. Il fait le travail seul à tout coup. • Il utilise les stratégies de façon efficace. • Il fait le travail dans le temps demandé (+ le temps alloué sans pénalité).
A /95 A-/90	L'élève dépasse les attentes prévues à l'étape.	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la majorité des tâches, l'élève dépasse les attentes de l'enseignant. • L'élève est autonome, peu ou pas de soutien. Il peut faire le travail seul presque à tout coup. • Il utilise les stratégies de façon efficace. • Il fait le travail dans le temps demandé (+ le temps alloué sans pénalité).
B+/85 B/80 B-/75	L'élève répond aux attentes prévues à l'étape.	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève répond aux attentes de l'enseignant et les dépasse à l'occasion. • L'élève est autonome, a parfois besoin de soutien. Il peut faire le travail seul la majorité du temps. • Il utilise plusieurs stratégies. • Il fait le travail dans le temps demandé (+ le temps alloué sans pénalité).
C+/70	L'élève répond aux attentes la plupart du temps.	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève répond aux attentes de l'enseignant, il peut parfois être en deçà... • Il a régulièrement besoin de soutien. Il peut faire généralement la tâche correctement avec l'aide de l'enseignant. • Il utilise quelques stratégies, souvent les mêmes. • Dépasse occasionnellement le temps alloué incluant l'ajout de temps sans pénalité.
C/65 C-/60	L'élève répond minimalement aux attentes prévues à l'étape. * Le seuil de réussite de 60% est déterminé par les échelles de niveau de compétence.	
D+/55 D/50	L'élève est en deçà des attentes prévues à l'étape.	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève ne répond que partiellement aux attentes de l'enseignant. • Il a besoin de soutien. Il faut parfois réduire la tâche ou lui fournir une tâche adaptée. Avec l'aide de l'enseignant, il réussit occasionnellement la tâche. • Il connaît peu de stratégie. • Malgré le temps utilisé (+ ou -), il n'arrive pas toujours à compléter la tâche.
E/45 E-/40	L'élève est nettement en deçà des attentes prévues à l'étape.	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève ne répond pas aux attentes de l'enseignant. • Il a constamment besoin de soutien. Le matériel et les tâches sont souvent adaptés. Il ne réussit pas la tâche malgré le soutien de l'enseignant. • Il ne connaît pas les stratégies ou ne sait pas comment les utiliser. • Malgré le temps utilisé (+ ou -), il n'arrive pas toujours à compléter la tâche.

Notes :

1. Les attentes sont précisées dans les échelles de niveau de compétences du ministère de l'Éducation.
Temps supplémentaire autorisé = un tiers du temps
2. Par exemple, si X= 1hre = temps suggéré, l'élève a droit à 1hre +20 minutes (X/3 du temps imparti) sans pénalité. À partir de la 4e année, si le temps supplémentaire est nécessaire, il doit être inscrit au plan d'intervention.
3. Précision sur l'autonomie : Une adaptation prévue dans un plan d'intervention ou un plan d'action n'a pas d'impact dans l'appréciation de l'autonomie de l'élève.

CALENDRIER AMENDÉ DES ÉTAPES 2020-2021

Novembre 2020

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous présentons le calendrier amendé des étapes 2020-2021. Tel que prescrit par notre ministère de l'Éducation le 7 octobre dernier, l'année scolaire 2020-2021 comptera deux étapes seulement.

Comme il est expliqué dans le décret 1028-2020, l'intention de cette décision est de diminuer les pressions, libérer des heures d'enseignement et de valoriser le jugement professionnel.

Dans les pages suivantes, vous allez constater que nous avons conservé la mise en page à trois étapes pour chacune des compétences. Nous avons décidé de conserver ce format puisque la modification du régime pédagogique est temporaire.

Toutefois, dans le tableau ci-dessous, nous vous présentons un résumé des modifications apportées cette année.

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	<p>Vous avez reçu une première communication dans la semaine du 5 octobre 2020. Cette communication contenait des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.</p> <p>La compétence non disciplinaire <i>Organiser son travail</i> a été évaluée.</p>
Rencontre de parents	<p>Rencontre pour tous les parents la semaine du 16 novembre. La soirée officielle est le 19 novembre 2020.</p>
Premier bulletin 50%	<p>Le bulletin vous sera acheminé par voie électronique avant le 25 janvier 2021. Ce bulletin couvrira la période du 27 août 2020 au 8 janvier 2021 et comptera pour 50 % du résultat final de l'année.</p> <p>Il y aura des résultats pour chacune des matières et des compétences. La compétence non disciplinaire <i>Organiser son travail</i> sera évaluée. Il y aura des commentaires au bulletin.</p>
Rencontre de parents	<p>Rencontre sur invitation la semaine du 1^{er} février. La soirée officielle est le 4 février 2021.</p>
Deuxième bulletin 50%	<p>Le deuxième bulletin vous sera acheminé par voie électronique avant le 15 juillet 2021. Ce bulletin couvrira la période du 11 janvier au 22 juin 2021 et comptera pour 50 % du résultat final de l'année.</p> <p>Il y aura des résultats pour chacune des matières et des compétences. Il y aura des commentaires au bulletin.</p> <p>Tel que stipulé dans la sanction des études du MEQ, <i>il y aura des épreuves ministérielles cette année. Elles seront moins longues et la durée sera réduite. Elles représenteront 10% du résultat final des élèves plutôt que 20%.</i></p>

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec nous pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

La direction de l'école Saint-Clément-Est

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Saint-Clément-Est. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent. Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

L'évaluation consiste à porter un jugement sur les apprentissages, à partir de données recueillies et analysées dans des contextes différents. Il ne s'agit pas de comptabiliser les résultats de façon mécanique, car la diversité des données recueillies (productions, observations, résumés d'entretiens, auto-évaluations, etc.) ne peut être prise en compte par un mécanisme de calcul. Ainsi, les parents ne peuvent pas faire une moyenne à partir des travaux reçus à la maison et s'attendre à une note spécifique. Ces travaux vous informent néanmoins du niveau de compréhension des notions vues en classe.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication dans la semaine du 5 octobre 2020. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera acheminé par voie électronique dans la semaine du 16 novembre 2020. Ce bulletin couvrira la période du 27 août au 6 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé par voie électronique, dans la semaine du 10 mars 2021. Ce bulletin couvrira la période du 9 novembre au 19 février et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera disponible avant le 15 juillet 2021. Il couvrira la période s'échelonnant du 22 février jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec nous pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

La direction de l'école Saint-Clément-Est

¹ <http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Titulaires de 2^e année

Annie-Claude Desroches
Snezhana Stoynova
Hamid Omouri
Jérémie Pelbois-Martineau
Mariana Spataru
Kamel Tebani

Matériel pédagogique (manuels, cahiers d'exercices, etc.)

Français	Mathématique	Univers social	Science et technologie	Éthique et culture religieuse
Alphabétik (cahiers A et B)	Numérik (cahiers A et B)			Manuel et fiches de la collection Près de moi
Cahier Les outils	Cahiers Les savoirs			Fiches de la collection Vers le Pacifique
Cahier Abracadamots	Résolution de problèmes (fascicules)			Cahier ECR + VLP (maison)
Cahier Superhéros	Carnet effaçable Mini TNI			
Cahier de calligraphie	Fiches complémentaires			
Cahier de littérature jeunesse				
Sac de lecture				
Fiches complémentaires				

Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières

Lecture quotidienne	Approche par problèmes, ateliers de manipulation, travaux d'équipe et personnels, jeux didactiques, activités de calcul mental et exercices d'approfondissement.	Recherches, lectures, discussions, présentations.	Recherches, lectures, discussions, présentations.	Lectures, discussions autour de questions religieuses ou éthique, en faisant des liens avec leur vécu.
Enseignement explicite de la lecture				
Ateliers d'écriture				
Dictées				

Devoirs et leçons

La planification des leçons se retrouve dans le plan de travail. Les devoirs sont inscrits quotidiennement dans l'agenda. L'enfant devrait accorder environ 30 à 45 minutes à ses leçons et ses devoirs, chaque soir.

Français, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Lire (50 %)	L'élève identifie des sons complexes. Il améliore sa rapidité de lecture, en utilisant différentes stratégies. Il comprend de courts textes portant sur des sujets familiers en s'appuyant sur le texte et sur les illustrations. Il peut extraire des informations d'un texte, il le fait plus souvent à l'oral et parfois, il le fait à l'écrit. À la fin de l'année, il le fait de façon autonome.
Écrire (30 %)	L'élève produit de courts textes liés au sujet demandé. Il construit des phrases simples, bien structurées et délimitées par la majuscule et le point. Il laisse peu d'erreurs dans les mots plus fréquemment utilisés et étudiés en classe et s'appuie sur la correspondance entre les lettres et les sons pour les autres. Il effectue l'accord du nom avec son déterminant dans le groupe du nom. À la fin de l'année, il le fait de façon autonome.
Communiquer (20 %)	L'élève échange, en groupe, sur une variété de sujets à sa portée en respectant les règles de communication établies. Il s'exprime de façon compréhensible et devient de plus en plus autonome. Il présente des exposés devant la classe.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 9 novembre au 19 février		3 ^e étape (60 %) Du 22 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS ²	Résultat inscrit au bulletin
En lecture : Rythme et fluidité du texte lu à voix haute. Réaction au texte lu ou entendu le plus souvent à l'oral (sous forme de discussion) ou par écrit. Repérage d'informations et tests de compréhension de lecture.	Oui	En lecture : Rythme et fluidité du texte lu à voix haute. Réaction au texte lu ou entendu le plus souvent à l'oral (sous forme de discussion) ou par écrit. Repérage d'informations et tests de compréhension de lecture.	Oui	En lecture : Rythme et fluidité du texte lu à voix haute. Réaction au texte lu ou entendu le plus souvent à l'oral (sous forme de discussion) ou par écrit. Repérage d'informations et tests de compréhension de lecture.	Non	Oui
En écriture : Situations d'écriture variées. Dictées des mots étudiés. Situation d'apprentissage et d'évaluation.	Oui	En écriture : Situations d'écriture variées. Dictées des mots étudiés. Situation d'apprentissage et d'évaluation.	Oui	En écriture : Situations d'écriture variées. Dictées des mots étudiés. Situation d'apprentissage et d'évaluation.	Non	Oui
En communication orale : Observation de l'élève lors de situations de communication orale en groupe dans différents contextes. Évaluation d'une situation formelle sous forme d'une présentation orale. Compréhension générale des messages oraux.	Non	En communication orale : Observation de l'élève lors de situations de communication orale en groupe dans différents contextes. Évaluation d'une situation formelle sous forme d'une présentation orale. Compréhension générale des messages oraux.	Oui	En communication orale : Observation de l'élève lors de situations de communication orale en groupe dans différents contextes. Évaluation d'une situation formelle sous forme d'une présentation orale. Compréhension générale des messages oraux.	Non	Oui

² MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
CS : commission scolaire

Mathématique, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Résoudre une situation-problème (20 %)*	L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont complètes et explicites. L'élève détermine la tâche et dégage les données utiles en ayant recours à différents modes de représentation tels que des objets, des dessins, des tableaux, des diagrammes, des symboles ou des mots. Il élabore une solution qui comporte une ou deux étapes. Il communique, verbalement ou par écrit, sa solution en utilisant un langage mathématique élémentaire. En deuxième année, l'élève résout les situations-problèmes en étant guidé par l'enseignant.
Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)*	L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques. Note : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.
Communiquer à l'aide du langage mathématique*	L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots. Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.

* Les principales connaissances que l'élève est amené à maîtriser et à mobiliser pour développer les compétences sont les suivantes :

Arithmétique : Représentation de nombres naturels inférieurs à 1000 à l'aide d'objets regroupés en base 10; fractions se rapportant à la vie quotidienne; choix des opérations à effectuer et façons personnelles d'additionner et de soustraire.

Géométrie : Repérage d'objets dans l'espace; comparaison et identification de solides et de figures planes.

Mesure : Estimation et mesure de longueurs.

Statistique : Collecte de données ainsi que l'interprétation et la représentation de données dans des diagrammes à bandes et à pictogrammes.

Probabilité : Dénombrement d'expériences aléatoires simples (ex. : nombre de cas possibles, si on lance un dé).

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 9 novembre au 19 février		3 ^e étape (60 %) Du 22 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Non	Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Oui	Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Non	Oui
Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Exercices Tests de connaissances	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Exercices Tests de connaissances	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Exercices Tests de connaissances	Non	Oui

Univers social, 1^{re} année

Compétence développée par l'élève

Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société

L'élève du 1^{er} cycle développe une seule compétence.

En deuxième année, l'élève étudie d'abord son milieu, ici et aujourd'hui dans le contexte du milieu social.

L'élève est appelé à observer son environnement; les objets, les paysages et les gens qui l'entourent. Il observe son quartier, sa municipalité et la région dans laquelle il habite.

Il compare ensuite son milieu avec un milieu d'autrefois (hier), puis un milieu moins familier (ailleurs).

La compréhension du monde amorcée au préscolaire et en première année se poursuit avec le développement des concepts d'espace, de temps et de société.

L'élève de deuxième année acquiert des savoirs et développe la compétence de manière plus autonome.

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Science et technologie, 2^e année

Compétence développée par l'élève

Explorer le monde de la science et de la technologie

En science et technologie, l'élève développe sa compétence et acquiert des concepts scientifiques dans l'action.

La compétence *Explorer le monde de la science et de la technologie* permet à l'élève de découvrir le monde qui l'entoure par le biais de problématiques concrètes liées à son quotidien (par exemple, quelles sont les caractéristiques de chaque saison?). De plus, l'élève développe des attitudes de curiosité et d'ouverture lorsqu'il recherche des solutions ou des explications aux problèmes rencontrés. Il s'agit d'une initiation à la culture scientifique et technologique.

En deuxième année, l'élève développe cette compétence de manière plus autonome qu'en première année.

Pour arriver à développer cette compétence, l'élève doit se questionner, émettre des hypothèses, proposer des façons de résoudre le problème, communiquer ses apprentissages, manipuler du matériel, faire des liens entre les apprentissages réalisés et la vie courante.

En développant sa compétence, l'élève acquiert plusieurs connaissances. Ces connaissances sont classées selon trois univers :

1. **L'univers matériel** (les états de la matière, le magnétisme, les mélanges, etc.);
2. **L'univers Terre et espace** (les types de précipitations, les ombres et la lumière, les modifications de l'environnement selon les saisons, etc.);
3. **L'univers vivant** (les parties du corps humain, les besoins essentiels des plantes, l'adaptation des animaux selon leur environnement, etc.).

Il est à noter que les exemples précédents ne sont qu'à titre indicatif.

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Éthique et culture religieuse, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Réfléchir sur des questions éthiques	En éthique, l'élève pourra réfléchir avec les autres, à partir de situations simples et familières, sur des questions éthiques touchant les besoins des êtres humains et d'autres êtres vivants, les relations d'interdépendance qui existent entre eux et les exigences de cette interdépendance.
Manifester une compréhension du phénomène religieux	En culture religieuse, l'élève découvrira la diversité des fêtes et des rituels vécus dans les familles et connaîtra des récits marquants, notamment ceux reliés à des fêtes religieuses et à des personnages.
Pratiquer le dialogue	Pour cette troisième compétence, qui se développe avec les deux autres, l'élève apprendra à se connaître, à donner son idée, à écouter l'idée des autres avec respect, à échanger sur des idées différentes afin de mieux connaître un sujet et il se familiarisera avec quatre formes de dialogue : la narration, la conversation, la discussion et la délibération. Afin de favoriser le dialogue, il sera amené à utiliser différents moyens pour élaborer son idée dont la description et la comparaison. De plus, il prendra conscience de l'existence de différents moyens pour interroger des idées et des raisons pour reconnaître les jugements de préférence et de prescription. Il se familiarisera avec des procédés susceptibles de nuire au dialogue tels que la généralisation abusive et l'attaque personnelle.

Le programme d'éthique et culture religieuse offre à tous les élèves les outils nécessaires à une meilleure compréhension de notre société et de son héritage culturel et religieux. En poursuivant les deux finalités de ce programme (la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun) votre enfant apprendra :

- à se connaître et reconnaître l'autre;
- à exprimer ses valeurs personnelles et ses convictions;
- à dialoguer en donnant son idée et en écoutant avec respect l'idée des autres;
- à rechercher avec les autres des valeurs communes;
- à trouver des moyens pour bien s'entendre;
- à mieux connaître les fondements de la société québécoise.

Le programme d'éthique et culture religieuse comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1^{re} étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre		2^e étape (20 %) Du 9 novembre au 19 février		3^e étape (60 %) Du 22 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
C1, Réfléchir sur des questions éthiques : -fiches reproductibles -observations	Non	C2, Manifester une compréhension du phénomène religieux : -fiches reproductibles -observations	Oui	C1 et C2 : -fiches reproductibles -observations	Non	Oui

Compétences non disciplinaires

Des commentaires vous seront transmis à la 1^{er} communication et à la 2^e étape.

1^{re} communication	Organiser son travail
2^e étape	Organiser son travail